

Rapport annuel

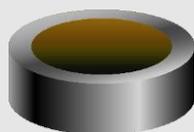


LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD

Prix & Qualité

service de l'assainissement non collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2017
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2017

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	4
■	ACTIVITES DU SERVICE	4
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	6
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■	TARIF DOMESTIQUE : SECTEUR BANDIAT TARDOIRE	7
■	TARIF DOMESTIQUE : SECTEUR SEUIL CHARENTE PERIGORD	7
■	RECETTES D'EXPLOITATION	8
■	DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	8
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	9
■	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	9
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	11
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	11
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	11
■	AMORTISSEMENTS REALISES	11
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	12
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	12

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement non collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La Communauté de Communes LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD regroupe les communes de :

AGRIS, BUNZAC, CHARRAS, CHAZELLES, COULGENS, ECURAS, EYMOUTHIER, FEUILLADE, GRASSAC, MAINZAC, MARILLAC LE FRANC, MARTHON, MONTBRON, ORGEDEUIL, PRANZAC, RANCOGNE, RIVIERES, ROCHEFOUCAULD (LA), ROCHETTE (LA), ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT GERMAIN DE MONTBRON, SAINT PROJET SAINT CONSTANT, SAINT SORNIN, SOUFFRIGNAC, TAPONNAT FLEURIGNAC, VILHONNEUR, VOUTHON et YVRAC ET MALLEYRAND.

La compétence assainissement non collectif est découpée en 2 services :

- Le service en régie qui est l'ancien secteur Bandiat-Tardoire
- Le service en affermage qui est l'ancien secteur Seuil Charente Périgord

L'ancien secteur Bandiat-Tardoire. Les communes de ce service sont les suivantes : AGRIS, BUNZAC, CHAZELLES, COULGENS, MARILLAC LE FRANC, PRANZAC, RANCOGNE, RIVIERES, ROCHEFOUCAULD (LA), ROCHETTE (LA), SAINT ADJUTORY, SAINT PROJET SAINT CONSTANT, TAPONNAT FLEURIGNAC et YVRAC ET MALLEYRAND.

L'ancien secteur Seuil Charente Périgord. Les communes de ce service sont les suivantes : CHARRAS, ECURAS, EYMOUTHIER, FEUILLADE, GRASSAC, MAINZAC, MARTHON, MONTBRON, ORGEDEUIL, ROUZEDE, SAINT GERMAIN DE MONTBRON, SAINT SORNIN, SOUFFRIGNAC, VILHONNEUR et VOUTHON

■ ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE

Le service en régie : Environ 3883 installations

Le service en affermage : Environ 2888 installations

Soit un total de 6771 installations desservant 14558 habitants.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif imposé par l'article L2224-8 du CGCT.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie sur l'ancien secteur Bandiat-Tardoire.

Le service est exploité en affermage sur l'ancien secteur Seuil Charente Périgord.

Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} février 2013. La durée du contrat est de 9 ans et 11 mois. Il prend fin le 31 décembre 2022.

■ INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

		nombre de points	points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif			
➔	+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	20
➔	+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	20
➔	+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	30
➔	+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place			
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;	10	
	+ 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;	20	
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10	
	TOTAL	140	100

■ ACTIVITES DU SERVICE

Activités du service en régie

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	66	83	+25,76 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	56	57	+1,79 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	213	229	+7,51 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	74	77	+4,05 %
Avis sur certificat d'urbanisme	70	107	+52,86 %

Activités du service en affermage

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	23	20	-13,04 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	21	25	+19,05 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	0	0	
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	47	70	+48,94 %

Synthèse des activités des services

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	89	103	+15,73 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	77	82	+6,49 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	213	229	+7,51 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	121	147	+21,48 %
Avis sur certificat d'urbanisme	70	107	+52,86 %

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement non collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

- **Pour le service en régie**

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
11/04/2012	Tarification des redevances d'assainissement non collectif

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

- **Pour le service en affermage**

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
11/12/2012	Délégation du SPANC, choix du délégataire et approbation du contrat

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1^{er} janvier 2018, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 5,93 % par rapport aux tarifs de base établis au 1^{er} janvier 2013.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ TARIF DOMESTIQUE : SECTEUR EN REGIE

Evolution du tarif de l'assainissement non collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité Prestations HT	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	60,00	60,00	0,00 %
	Diagnostic à la demande des propriétaires	100,00	100,00	0,00 %
	Contrôle conception réalisation installation nouvelle [€/unité]	150,00	150,00	0,00 %

■ TARIF DOMESTIQUE : SECTEUR EN AFFERMAGE

Evolution du tarif de l'assainissement non collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant Prestations HT	Contrôle de conception installation nouvelle	72,19	73,09	+1,25 %
	Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	47,08	47,67	+1,25 %
	Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (=20 EH) [€/an]	58,69	59,43	+1,26 %
	Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (>100 EH) [€/unité]	103,57	104,87	+1,26 %
	Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (entre 20 EH et 100 EH) [€/unité]	87,88	88,98	+1,25 %
	Contrôle de conformité pour cessions de propriété	88,93	90,04	+1,25 %
	Part de la collectivité Prestations HT	Contrôle de conception installation nouvelle	0,00	0,00
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle		0,00	0,00	
Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (=20 EH) [€/an]		0,00	0,00	
Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (>100 EH) [€/unité]		0,00	0,00	
Contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations (entre 20 EH et 100 EH) [€/unité]		0,00	0,00	
Contrôle de conformité pour cessions de propriété		0,00	0,00	
Redevances et taxes		TVA	10,0 %	10,0 %

■ RECETTES D'EXPLOITATION

• Service **EN REGIE**

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	18 110,00 €	36 680,00 €	+102,54 %
Autres recettes			
Subvention agence de l'eau	14 571,00 €	11 160,00 €	
Autre recette	27 500,00 €		
TOTAL	60 181,00 €	47 840,00 €	

• Service **EN AFFERMAGE**

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	0,00 €	0,00 €	
Autres recettes			
Subvention agence de l'eau	3 565,00 €	3 540,00 €	
TOTAL	3 565,00 €	3 540,00 €	

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	2 634,39 €	9 500,00 €	+260,61 %
dont			
Contrôle de conception installation nouvelle	1 651,17 €		
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	983,22 €		
Autres recettes			
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	4 156,21 €		
TOTAL	6 790,60 €	9 500,00 €	

• Recettes globales

	2016	2017
SERVICE EN REGIE	60 181,00 €	47 840,00 €
SERVICE EN AFFERMAGE	10 355,60 €	13 040,00 €
Total des recettes des services	70 536,60 €	60 880,00 €
<i>Dont Subvention agence de l'eau</i>	18 136,00 €	14 700,00 €

■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

	2016	2017	Variation
Rémunération du personnel	43 085,37 €	46 640,72 €	+8,25 %
Frais généraux	7 657,89 €	5 443,25 €	-28,92 %

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement non collectif

■ TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

- Service **EN REGIE**

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	566	557	-1,59 %
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2624	3011	
<i>dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente</i>	37	1624	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3190	3568	+11,85%
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	3782	3883	+2,67 %
Taux de conformité [%]	84,3 %	91,9 %	

- Service **EN AFFERMAGE**

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	130	148	+13,85 %
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1781	1876	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1911	2024	+5,91%
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	2194	2289	+4,33 %
Taux de conformité [%]	87,1 %	88,4 %	

- *Taux global de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif*

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	696	705	
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	4405	4887	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	5101	5592	
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	5976	6172	
Taux de conformité [%]	85,36%	90,6%	

■ Financement des investissements du service de l'assainissement non collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Il n'y pas eu de travaux engagés au cours de l'exercice 2017.

■ ETAT DE LA DETTE

Pas de dette à ce jour.

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2016	2017
Montant de la dotation aux amortissements	3 789,82 €	3 948,20 €

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2016	2017
montants des abandons de créance		899,34
dont part délégataire		
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues		14
nombre d'aides accordées		14
montants des versements à un fonds de solidarité		
dont part délégataire		
dont part collectivité		